



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**

Maison départementale des sports

907 rue du Professeur Blayac

34000 – MONTPELLIER

Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale du 18/11/2017 à Sète

* * *

Participants : Sur les 40 clubs (+ 1 pour les Membres Individuels), 7 clubs sont absents et non représentés. 2 clubs sont représentés conduisant à 31 présents (+MI). Le nombre de voix global étant de 121, les clubs présents ou représentés correspondent à 110 voix. Le quorum est donc atteint.

A noter la présence des nouveaux clubs de VC Lattes et de VC Mauguio en cours de création sachant qu'en 2017, les clubs de VC3 Roujan, des Titans de Béziers et de VTT de Poussan ont été créés.

L'ouverture des Assemblées est faite à 9h par le Président du CODEP34, Jacques Clamouse et commence par une minute de silence pour les cyclotouristes disparus en 2017, suivie par la présentation du Président du COREG Occitanie, Philippe Deveaux.

Remarque préalable importante : l'ensemble des documents nécessaires a été envoyé préalablement aux clubs le 15 octobre 2017. Le dossier présenté lors de la présente réunion à Sète le 18 novembre est communiqué aux clubs en annexe et seuls les éléments principaux discutés en séance sont repris dans ce compte-rendu.

1. **Rapport moral du Président.** Adopté par 104 voix Pour et 6 Abstentions
2. **Rapport d'activités des Commissions.** Adopté par 104 voix Pour et 6 Abstentions
3. **Bilan financier 2017** où il ressort un solde de l'exercice de + 2 098,72 € et un total de trésorerie au 31/10/2017 de 24 869,70 €. Certifié conforme par les Censeurs aux comptes, ce bilan est approuvé par 104 voix Pour et 6 Abstentions.
4. **Budget prévisionnel 2018** prévu à 41 500 € en charges et produits, il est adopté par 104 voix Pour, 2 Contre et 4 Abstentions.
5. **Election à un mandat 2017-2021 du CODEP34.**

Pour rappel, il y avait 1 poste à pourvoir suite à la démission de Yannick BACQUET sur un poste réservé pour les Jeunes et la Formation. Une seule candidature a été reçue, James MARA, élu à l'unanimité, moins une abstention.

6. Participation des clubs aux 6 ateliers proposés, à savoir :

- Assurances - licences (Guy ESTOPINA)
- Outils informatiques (Jacques CLAMOUSE)
- Sécurité (Alain CLAMOUSE)
- Statuts (Michel MALANDAIN)
- Organisation randos (Christian ARNOLD / René BALDELLON)
- Formation (Gilles IBARS / James MARA)

Les présentations sont disponibles sur le site du CODEP et/ou sur celui de la FFCT, les clubs étant invités à les consulter régulièrement. Par ailleurs, des informations sont communiquées au travers de la publication très intéressante @STRUCTURES-INFOS reçue par tous les correspondants des clubs.

Comme il n'a pas été possible aux participants de circuler d'atelier en atelier, le CODEP peut proposer des formations spécifiques pour les clubs qui en feront la demande. De même, les responsables d'ateliers peuvent être sollicités pour tout complément d'informations.

Enfin, il est rappelé que pour 2018, le CODEP communiquera uniquement sur la messagerie des clubs nom-du-club@ffct.org. Ceux qui ne l'ont pas encore ou qui éprouvent des difficultés peuvent se rapprocher de Guy ESTOPINA.

7. Ecoute des clubs pour les projets 2018.

Plusieurs projets sont proposés :

- La Préfecture a fait une proposition de bloquer une route à l'occasion d'une randonnée. Le CODEP a proposé de la tester lors de la prochaine Vélocio (qui passe au col de la Pierre Plantée) le 1er mai 2018. Elle recueille l'accord du club organisateur des Cheminots de Béziers (du même type de ce qui existe pour la montée des Géants – Tourmalet le 1er week-end de juin). A voir avec Préfecture pour une demande officielle (CODEP / Christian ARNOLD).
- Projet parcours (miel, olives, vin) par le club de l'Oppidum le 28 février en cours de finalisation. A intégrer dans calendrier si confirmé.
- Rappel de l'ouverture de la saison par la randonnée des Plaines de l'Orb le 25 février organisée par le club de Sérignan.
- Changement par le VC Clermontois pour la Découverte du Salagou qui démarrera le samedi après-midi 3 mars en plus du dimanche 4 mars.
- Idée proposée par le club Sud Vélo Ne Jetez Plus de créer une randonnée autour de l'Aigoual de type « Jour le plus long » avec un titre accrocheur (« Les fadas de l'Aigoual »?) et avec la création d'un site Internet (du type de ce qui existe pour les Cinglés du Ventoux ou les Fondus de l'Ubaye). A étudier (clubs volontaires et CODEP).
- Projet du club de Marseillan de proposer des petits circuits un samedi pour des dégustations à l'occasion du vin nouveau (mi octobre). A intégrer dans calendrier si confirmé.

Pour les projets CODEP34 sur 2018, il est prévu :

- une concentration départementale à Bessilles (Route et VTT) le 1er week-end de juin à l'occasion de la Fête du vélo.
- l'organisation d'un séjour dans l'Hérault la première semaine de juin pour des adhérents FFCT de l'ensemble de la France avec l'aide de clubs volontaires pour accompagner les groupes et leur faire découvrir des sites touristiques du département.
- la rencontre Aude-Hérault le 14 octobre à organiser dans l'Ouest du département.
- des formations secouristes PSC1 du fait d'une demande forte de certains clubs (prévu par James Mara).

A noter l'idée innovante du Président du COREG d'organiser des randonnées par plusieurs clubs qui s'entendent pour prendre en charge l'accueil et les repas sur 2 ou 3 endroits. Cette solution pourrait ainsi permettre à des clubs qui n'ont pas assez d'adhérents de regrouper leurs forces pour l'organisation.

Par ailleurs, une enquête va être proposée aux clubs sous la forme d'un questionnaire qui servira au CODEP pour mieux s'adapter aux besoins des clubs pour la future saison.

Enfin, à noter la date de la **prochaine Assemblée Générale du CODEP34** qui aura lieu le **samedi 17 novembre 2018** (lieu à déterminer en fonction des réponses des clubs à l'enquête).

8. Validation des calendriers 2018 (et début 2019).

Le document présenté est validé moyennant quelques ajustements et sera retransmis à l'ensemble des clubs avant fin novembre.

9. Remise des récompenses 2017.

De nombreuses récompenses ont été remises aux clubs (8) et aux licenciés (25 + 9 par la FFCT) selon le détail indiqué dans document projeté en séance.

Fin de la réunion à 16h00

**Le Secrétaire
Jean-Michel Pons**



**Le Président
Jacques Clamouse**

